



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Zones à faibles émissions

Question au Gouvernement n° 578

Texte de la question

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne-Laure Blin.

Mme Anne-Laure Blin . Je vais être directe, comme les Français aiment qu'on le soit avec eux : les ZFE, c'est une bombe à fragmentation sociale. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes DR et UDR.* – *M. Erwan Balanant s'exclame.*) Elles ne protègent pas l'air ; elles asphyxient la France qui travaille. Elles ne sauvent pas la planète ; elles sacrifient ceux qui n'ont pas les moyens.

M. Gérault Verny . Bravo !

Mme Anne-Laure Blin . Les Français en ont assez, vous le savez, de ces décisions technocratiques prises à Paris pour culpabiliser la France des campagnes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR ainsi que sur quelques bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme Julie Laernoës . Les ZFE sont dans les métropoles !

Mme Anne-Laure Blin . Grâce à la Droite républicaine, nous avons obtenu la semaine dernière, en commission spéciale, la suppression des ZFE.

Un député du groupe RN . Merci au Rassemblement national !

Mme Anne-Laure Blin . C'est une victoire de bon sens pour ceux qui subissent chaque jour l'écologie punitive, cette écologie qui trie les citoyens et leur impose des mesures vexatoires et liberticides,...

Mme Julie Laernoës . C'est l'absence d'écologie qui est punitive !

Mme Anne-Laure Blincette écologie qui interdit aux artisans d'aller sur les chantiers. Oui, les ZFE sont une machine à exclure. Elles disent à l'ouvrier : « Si tu n'as pas de voiture électrique, reste chez toi. » Comble de l'ironie, cette fameuse voiture propre est bien souvent construite à l'autre bout du monde, dans des usines qui, elles, ne connaissent ni transition ni écologie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes DR et UDR.*)

M. Ian Boucard . Elle a raison !

Mme Anne-Laure Blin . Les ZFE condamnent les retraités à l'isolement. Les plus modestes renoncent à se soigner et à accéder à la culture. Ce n'est pas une politique de transition mais une politique de ségrégation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.* – *Mme Brigitte Barèges, Mme Danielle Brulebois et*

M. Charles Sitzenstuhl applaudissent également.) Elle n'est pas motivée par l'air pur, mais par le mépris pur et simple.

Je me suis battue en 2021 contre cette aberration car je crois en une écologie positive. Ceux qui nous accusaient à l'époque d'être inconscients sont désormais contraints de reconnaître que ces zones sont une impasse. Donnez-vous gain de cause aux Français ? Mettez-vous enfin un terme aux zones à faibles émissions ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs du groupe UDR. – Mme Danielle Brulebois et M. Charles Sitzenstuhl applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

M. François Rebsamen, ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation . Votre question me permet d'affirmer ma totale solidarité avec la ministre de l'écologie Agnès Pannier-Runacher. *(Exclamations sur les bancs du groupe RN. – « Bravo ! » et sourires sur les bancs du groupe DR.)* C'est bien la moindre des choses. Vous le savez, madame la députée, les maires ne nous ont pas attendus pour prendre conscience de la nécessité de préserver la qualité de l'air.

Mme Anne-Laure Blin . La France représente 0,9 % des émissions mondiales !

M. François Rebsamen, ministre . En effet, ils savent depuis longtemps que la qualité de l'air a une influence importante sur la santé de leurs concitoyens. Ainsi, chaque année, 48 000 décès précoces sont dus à des pathologies cardiaques et respiratoires. C'est pourquoi il est indispensable d'agir pour réduire la pollution de l'air tout en ne pénalisant pas ceux qui ont de faibles moyens.

Mme Émilie Bonnivard . Alors accélérez la construction de la ligne Lyon-Turin !

M. François Rebsamen, ministre . Sachant que vous êtes élue dans le Maine-et-Loire, je voudrais saluer l'action qu'a menée Christophe Béchu il y a près de deux ans en mobilisant l'ensemble des maires français pour les aider à lutter contre la pollution de l'air en leur donnant la souplesse nécessaire pour appliquer les décisions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)*

M. Pierre Cordier . Soyez gentil avec votre majorité !

M. Gérault Verny . Laissez les Français tranquilles !

M. Laurent Jacobelli . Socialiste ! Vous n'êtes pas pour la liberté !

M. François Rebsamen, ministre . C'est la politique de ce gouvernement : appliquer les règles européennes qui existent déjà dans 325 agglomérations, mais le faire avec la souplesse nécessaire, en donnant à chaque maire la possibilité d'adapter la loi dans sa commune. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe HOR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Laure Blin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 578

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2025